

# ESPACE LOCATAIRE MODE D'EMPLOI

Pour accéder à votre espace locataire, vous devez vous connecter avec un identifiant et un mot de passe qui vous sont fournis lors de votre première connexion. Veuillez les noter et les conserver. En cas d'oubli ou de perte, veuillez contacter le service gestion locative d'Hauts-de-Bievre Habitat.

Ce service a été mis en place en partenariat avec la Caisse d'Epargne.

---

Lorsque vous êtes sur la page d'accueil du site <https://www.hdb-habitat.fr>

---

- 1- Cliquez sur « Espace locataire – Payer mon Loyer » pour créer votre compte locataire en ligne
- 2- Apparaîtra la page d'accueil de votre compte en ligne.



192 168 20 9

SSI artif

Portail Web de la suite NeXTbOME version 23.3.1.5 (2021-05)

- 3- Pour la 1ère connexion, cliquez sur « Demander un code d'accès »

**Hauts-de-Bièvre Habitat**

Lundi 09 Août [Retour](#)

**Demande d'un code d'accès au site Hauts-de-Bièvre Habitat**

Vous êtes :

Un locataire  Un fournisseur

Si vous avez oublié votre code d'accès et/ou votre mot de passe, saisissez les champs ci-dessous et validez, le mot de passe sera envoyé à l'adresse email renseignée sur votre compte.

Votre Nom \*

Votre adresse email \*

Votre référence logement \*

Votre numéro locataire \*

[j'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation](#)

Votre code d'accès

Votre mot de passe

laisser votre souris sur la zone pour avoir de l'aide

\* zones obligatoires, elles figurent sur votre avis d'échéance

- 4- Saisissez vos données personnelles (votre référence logement et votre numéro locataire sont disponibles sur votre avis d'échéance)
- 5- Cliquez sur OK et acceptez les conditions générales d'utilisation
- 6- Votre code d'accès et votre mot de passe s'afficheront
- 7- Vous recevrez un e-mail pour valider votre compte

Vous pouvez dorénavant accéder à votre espace locataire.

**Hauts-de-Bièvre Habitat**

Bonjour | Lundi 09 Août

**Mon compte...**

- [Informations locataire](#)
- [Consulter mon compte](#)
- [Consulter mes échéances de loyer](#)
- [Modifier mon mot de passe ou mon email](#)
- [Régler mon loyer par carte bancaire](#)

Lors de votre 1ère connexion nous vous recommandons de changer le mot de passe qui vous a été attribué et d'indiquer une adresse e-mail valide. Pour cela cliquez sur le lien "Modifier mon mot de passe ou mon email"

Le Service Gestion Locative reste bien entendu à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.